



Formation

INITIATION À L'ARCHIVAGE

En 2016, le Pôle de conservation des Archives des associations de Jeunesse et d'Education Populaire (PAJEP) a lancé un projet de recherche "Histoire et archives de l'animation nature et de l'éducation à l'environnement (1970-1990)" aboutissant à un colloque en 2022 pour présenter des nouvelles perspectives de recherche et de préservation des sources. Déjà en 2010, l'Association d'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE) avait organisé un colloque avec France Nature Environnement pour démontrer l'intérêt croissant de la recherche scientifique pour l'histoire de l'environnement. Or cette dernière ne peut se faire qu'à partir de sources écrites produites au fil des années par les associations et leurs membres.

A l'appel du PAJEP, l'Ariena s'est emparée à son tour de ce sujet pour sa propre histoire, en créant une mission de service civique "archives" en 2018 qui s'est transformée depuis 2022 en une mission de bénévolat avec l'aide d'un archiviste professionnel (dans le cadre d'une convention avec l'AHPNE dont l'un des buts est la sauvegarde des archives, ressources essentielles pour la transmission de la mémoire de l'association.). Cette mission de bénévolat s'élargit aujourd'hui aux associations membres de l'Ariena pour leur apporter conseils et soutien.

La formation et l'accompagnement proposés visent à aider les associations à organiser leurs archives d'un point de vue pratique et quotidien. Elle souhaite aussi les sensibiliser à la valeur qu'elles peuvent représenter pour un projet de valorisation (ex : exposition anniversaire), ou un sujet de recherche ou d'étude plus large (historique, sociologique, etc.) pour lesquelles elles pourraient être sollicitées.

Objectifs

- Connaître les concepts fondamentaux des archives : réseau des archives de France et concept historique des archives.
- Découvrir les notions pratiques archivistiques : inventaire, tri, classement et destruction d'archives.
- Identifier des personnes ressources locales et identifier la procédure pour le don d'archives.

Public

- Salarié·e·s et bénévoles
des associations membres de l'Ariena
(25 personnes maximum).

Prérequis : Aucun

Méthodes pédagogiques

- Démonstration des pratiques de l'archiviste.
- Enseignement des concepts fondamentaux.
- Échange actif autour des expériences de chacun des participants.

Programme

Durée : 7 h de formation

Lundi 13 janvier ou lundi 27 janvier 2025 (9h00-17h00)

La première partie de la journée sera consacrée à la découverte des archives, aussi bien numériques que papier, afin de saisir les intérêts (*mémoriel, juridique, informationnel*) de leur sauvegarde pour votre association. La seconde partie se concentrera sur les modalités pratiques pour assurer cette sauvegarde : inventaire, plan de classement, destruction des archives, durée d'utilité de conservation.

Par la suite, des "Archi-café" seront proposés en format visioconférence pour assurer un suivi, répondre aux questions sur certains aspects et favoriser le partage d'expériences (1 à 2 heures selon les besoins, les dates seront communiquées en amont, aux personnes inscrites à la formation).

Lieu de la formation

Ariena
6 route de Bergheim
67600 Sélestat

Intervenant

- Guillaume Mortier (bénévole à l'Ariena et archiviste à la Ville de Sélestat).

Tarif

Coût pédagogique : Gratuit.

Modalités d'évaluation

- Un questionnaire d'évaluation sera complété par les participants en fin de formation.
- La formation ne débouche sur aucune certification ou examen final.

Modalités de participation

- **Si vous avez un handicap** et si vous vous interrogez sur la possibilité de participer à cette formation, n'hésitez pas à contacter Blandine Bidault au 03 88 58 38 55 ou par mail blandine.bidault@ariena.org.
- **Pour vous inscrire**, veuillez remplir [ce formulaire](#).
- **Pour toute information complémentaire sur cette formation**, contactez Pierre Rothenburger, (*coordinateur formation à l'Ariena*) au 03 88 58 38 55 ou par mail pierre.rothenburger@ariena.org.

Informations complémentaires

Équipement à prévoir

Repas tiré du sac (*possibilité de réchauffer votre repas sur place*).



Ariena
Réseau d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace
6, route de Bergheim – 67600 Sélestat

SIRET : 313 955 643 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 01733 67 auprès du Préfet de la Région Grand Est.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE